



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
pour diffusion immédiate

Expropriation des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre en vue de créer des aires protégées

Laval, le 17 septembre 2018.

1. L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* ne cherchera pas à cacher sa joie. Ce que l'organisme lavallois célèbre aujourd'hui, c'est, avant toute chose, le rêve, la confiance, le respect, la dignité, le sens de l'honneur, la solidarité et la générosité.

2. En effet, nous apprenons que pour répondre aux 41 164 signataires de notre pétition déposée en 2010, la ministre de l'Environnement *...souhaite constituer des aires protégées sur les trois grandes îles ... afin d'assurer la protection et le maintien de la diversité biologique ... contribuant ainsi à augmenter la superficie du réseau d'aires protégées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.*

3. La ministre s'appuie sur *... la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q.,c. C-61.01)*, laquelle *concourt à l'objectif de sauvegarder ... l'intégrité du patrimoine naturel du Québec*, et, pour ce faire, *elle vise... à faciliter la mise en place d'un réseau d'aires protégées ...* Or, en vertu de l'article 8 de *la Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, *... la ministre de l'Environnement peut, afin de favoriser l'application de cette loi, acquérir des biens par expropriation ...*

4. Étant donné que par *l'article 75 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., c. E-24)* *... la ministre de l'Environnement peut imposer une réserve pour fins publiques ... en vue de la constitution d'aires protégées sur les trois grandes îles, ... la ministre ... envisage d'acquérir les ... trois grandes îles, et juge nécessaire d'imposer sur celles-ci une réserve pour fins publiques...*

5. *Sauvons nos trois grandes îles* n'est pas seul à reconnaître la valeur de ce joyau, et à féliciter le gouvernement d'avoir posé un geste concret d'une telle importance. Pour **Michelle Courchesne**, *ce chapelet d'îles est particulier au Québec. Il est situé dans l'une des zones les plus riches et les plus diversifiées sur le plan environnemental. Il faut en prendre soin... ajoute Francine Charbonneau: les préserver de tout développement pendant que les demandes de protection à des fins d'aires protégées s'enclenchent.* L'organisme **Nature Québec** salue ce geste d'une grande valeur politique; il est d'avis que si *plus de 41 000 personnes ont signé la pétition pour protéger ce patrimoine naturel cela démontre la participation de la population dans les enjeux de conservation.*

6. **Karel Mayrand**, de la Fondation David Suzuki, reconnaît que *ces îles sont une des pièces importantes de la trame verte et bleue du grand Montréal, tant par leur localisation que par la grande richesse de leurs écosystèmes. Il est essentiel de les protéger.* Enfin, **Massimo Lezzoni**, le directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal voit dans cette *annonce une contribution majeure à la Trame verte et bleue.*

7. Cela se passait en février 2012 sous la gouverne de **Jean Charest**. Le paragraphe 1 est extrait du communiqué de presse de *Sauvons nos trois grandes îles*, les paragraphes 2, 3 et 4, en ce qui concerne les caractères obliques, sont extraits du Décret 109-2012, qui fut prolongé jusqu'au printemps 2016. Les paragraphes 5 et 6 présentent des extraits de communiqués de presse d'amis environnementaux publiés entre le 27 février et le 1^e mars 2012. Le paragraphe 7 rappelle le passé.

- 30 -

8. Les paragraphes suivants n'appartiennent pas au communiqué de presse.

Lettre à une future bénévole de la protection de l'environnement

Le 17 septembre 2018.

Ma bien chère amie,

1. Si tu as plus de quatre ans, c'est que la vie veut bien de toi. Mais je t'en conjure, sois prudente! Ne te lance pas à corps perdu dans un combat de protection de l'environnement car les promesses, engagements et décrets des politiciens et gouvernements sont périmés à tous les quatre ans alors que toi, tu n'auras eu quatre ans qu'une fois dans ta vie.

2. Tu sais, j'ai payé cher pour apprendre. Accompagnés de 41 000 pétitionnaires issus du territoire de la CMM, d'environ 300 personnes qui, à un moment ou l'autre ont offert du temps de travail bénévole, et de 18 consultants bénévoles, les administrateurs bénévoles de l'organisme *Sauvons nos trois grands îles* ont cru qu'ils avaient les moyens de défier le temps: deux ans après le terme du décret, ils célèbrent cette année le dixième anniversaire de naissance de l'organisme! Quant aux grandes îles, elles devront attendre car les politiciens, eux, font comme s'ils avaient l'éternité devant eux pour remplir leurs *engagements*.

3. Ma bien chère amie, la vérité, selon ma compréhension actuelle, c'est qu'il y a eu mensonge. Cela peut te sembler paradoxal, j'en conviens. Mais c'est bien connu que mentir n'est pas honorable; à ce point que l'on risque d'être poursuivi en justice si l'on accuse quelqu'un d'être menteur. Aussi, on a trompé *Sauvons nos trois grandes îles* au moyen de doubles discours. Selon le discours premier, celui du décret de 2012, le gouvernement annonçait qu'*il envisageait d'acquérir* les grandes îles. Pour ce faire, et en accord avec les lois gouvernementales, 1 - il se les réservait *en vue de la constitution d'aires protégées*, et 2 - il avançait les outils dont il aurait besoin pour exproprier les propriétaires.

4. Ma bien chère amie, je vais dessiner pour toi les méandres politiques de la protection des îles Saint-Joseph, aux Vaches, et Saint-Pierre situées dans la rivière des Mille Îles. Si tu penses que cela peut être utile pour toi d'apprendre à naviguer dans ces eaux troubles, regarde un peu mon dessin. Si, rien qu'à regarder ce qui t'attend comme lecture, tu te décourages; si, rien que de savoir à l'avance que tu découvriras là comment un gouvernement peut être rusé, et que cela te démoralise, alors je te conseille ceci: Fais comme certains politiciens: fais semblant que tu as l'éternité devant toi pour remplir tes engagements, promène-toi dans un char allégorique décoré de couleurs symboliques et de photos de personnes mythiques, char appelé vulgairement *caravane électorale*, et fais des *ta-ta* au bon peuple.

5. Mais je crois te connaître; tu es une personne courageuse et forte, alors accepte ce qui suit, je te l'offre de bon cœur.

p.s. Lorsque tu verras des tirets entre des mots, tu comprendras que les tirets représentent le fil blanc dont est cousu le discours. Les tirets du décret sont déjà en ligne sur www.sauvonsnostroisgrandesiles.com

Première étape du désengagement du gouvernement. En 2012, l'année même du décret, sans en avoir l'air, des représentants du gouvernement revenaient sur leur parole. La-volonté-politique-de-protéger-les-grandes-îles était toujours vivante, affirmaient-ils; ils continuaient à nous donner la main, mais ils préféraient **négociier-plutôt-qu'exproprier**. *Sauvons nos trois grandes îles* n'avait aucune raison de douter de la volonté politique de cette main, de son honnêteté et de son sens de l'honneur.

Seconde étape. L'organisme s'inquiétait de ces beaux discours. Il comprenait que le gouvernement avait changé les règles du jeu. Dorénavant, le gouvernement cachait sa main derrière son dos: sa main administrative de la Trame verte et bleue nommée la CMM. L'organisme devenait confus car, tel que présenté, il voyait bien que le *Programme financier* de la CMM ne pourrait répondre au besoin financier de l'acquisition de 200 hectares d'un patrimoine naturel. De plus, voyant approcher à grands pas le terme de la réserve sur laquelle il comptait, l'organisme, inquiet, fit part de ses craintes aux élus, aux représentants du ministère de l'environnement, et à ceux de la CMM. Ils se faisaient tous rassurants, affirmaient que le projet-de-parc-de-conservation-ne-pouvait-être-comparé-avec-des-projets-de-moindre-envergure-de-la-Trame-verte-et-bleue, et que le budget serait conséquent. Chez *Sauvons nos trois grandes îles*, nous nous sommes plus à penser qu'il en serait pour les grandes îles comme il en avait été pour le projet de sentier cyclable, pour lequel le gouvernement a décidé d'entrée de jeu d'accorder 20M\$.

Troisième étape. En même temps qu'on nous rassurait en prolongeant la réserve de deux ans et en nous promettant un budget-supplémentaire-mis-de-côté-car-le-budget-de-la-CMM-serait-insuffisant-pour-acquérir-ce-patrimoine-naturel, le gouvernement continuait à *préférer* la *négociation* à l'*expropriation*. On nous *rappelait* ce qu'en fait nous ignorions, à savoir que le-décret-ne-disait-pas-que-le-gouvernement-voulait-acquérir-ni-qu'il-voulait-exproprier-si-nécessaire,-mais-qu'il-se-donnait-simplement-du-temps-pour-négociier... Pour être plus précis, le ministère de l'environnement va même jusqu'à nous dire que le-décret-de-2012-tout-comme-celui-de-2014-n'avait-comme-but-que-de-calmer-le-jeu, en l'occurrence *Sauvons nos trois grandes îles*.

Quatrième étape. La *négociation* entre la Ville, la CMM et le gouvernement prit la couleur des partis politiques en présence. Chicanes à propos de l'évaluation marchande des trois îles, et à propos du montant d'argent que chacun des partenaires était prêt à avancer. Le partenariat de la Trame verte et bleue obligeait les municipalités à être proactives. Or, bien que ce soit le gouvernement qui prit l'initiative dans la volonté d'acquérir les îles, il cachait sa main et sa mise. En effet, la CMM obligeait la Ville à déclarer sa mise la première. La Ville et le gouvernement s'accusaient mutuellement de mauvaise foi et d'être responsable de l'échec du projet des grandes îles. La compréhension de l'organisme fut et demeure celle-ci: c'est comme si le gouvernement avait planifié la gestion de l'acquisition des îles de manière à ce qu'elle soit impossible à réaliser.

Cinquième étape. On devine aisément que la négociation des trois partenaires avec les deux propriétaires-promoteurs fut, elle aussi pour ainsi dire sans effet. C'est la Ville qui devait se mouiller la première en déclarant le montant d'argent qu'elle était prête à donner, mais c'est la-main-administrative-cachée-derrière-le-dos-nommée-la-CMM-qui-décidait-si-ce-montant-d'argent-correspondait-au-sien-et-à-celui-du-gouvernement. On devine aisément que, tel que prévu et sans aucun doute planifiée-pour-l'échec, la négociation a échoué. On devinera aussi que, pendant la présente campagne électorale provinciale, les ex-élus ne renouvellent pas officiellement leur engagement de protéger les grandes îles, puisque, disent-ils, la-balle-est-dans-le-camp-de-la-Ville.

6. Ma bien chère amie, avant de te laisser, je veux que tu saches ceci: dans mon *jeune temps*, les candidats aux élections faisaient des *promesses*. Avec le temps celles-ci ont perdu de leur crédibilité, aussi les candidats font-ils maintenant des *engagements-fermes*. Comme les *promesses*, elles auront perdu elles aussi leur crédibilité au moment où toi tu prendras de l'âge. Alors je te le dis: méfie-toi de ton amour de la musique et du chant des sirènes.

Je t'embrasse bien tendrement, bien tristement, et je te dis: oublie mes conseils, car, comme nous l'a appris Descartes, le truc du *motton* de cire, c'est la volonté de faire table rase.

- mille îles, mille pensées -

pour information:

Huguette Larochelle
présidente 450-666-0868
hupila@hotmail.com
www.sauvonsnostroisgrandesiles.com